

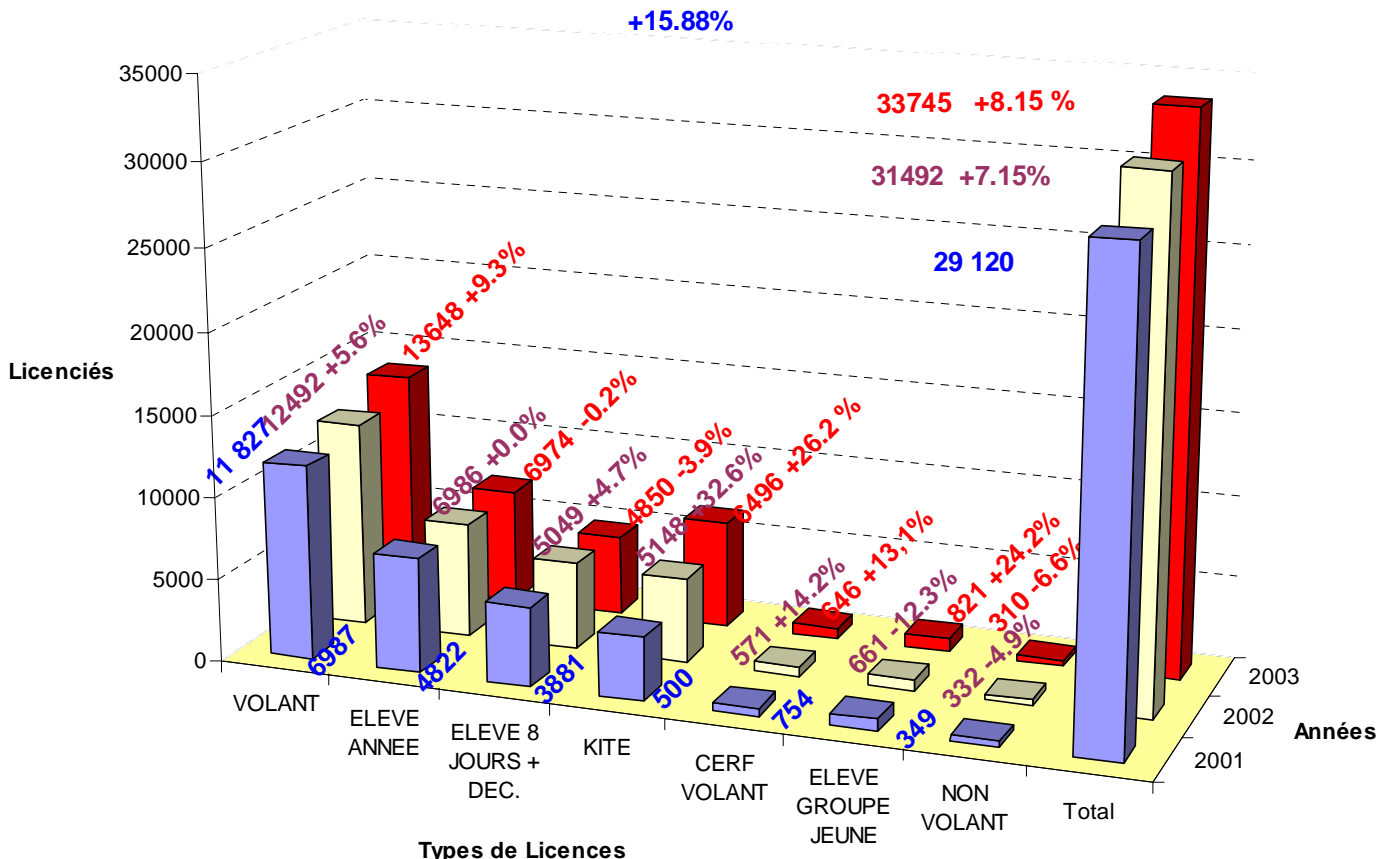
RAPPORT MORAL 2003

Annoncée comme étant l'année de la transition, l'année 2003 n'a pas failli à ses promesses. Au cours de cette période, nous avons avancé considérablement, nous avons encore progressé, mais nous avons aussi dû gérer quelques turbulences, de sillage comme aérologiques. Nous savions tous que cette année serait difficile, et ceci s'est vérifié, car il a fallu prendre la situation presque au pied levé en ce qui concerne les relations extérieures mais également, en interne, faire passer dans les faits simultanément une volonté d'évoluer dans les rapports entre nous, tout en évitant la surchauffe liée à notre développement extrêmement rapide et tous azimuts.

EFFECTIFS

L'évolution positive forte constatée en 2002 s'est encore amplifiée en 2003 en termes d'effectifs.

Comparaison Licences payantes 2001-2002-2003



Encore +8,15 % en 2003, ce qui nous fait une progression de +15,88 % en deux ans, toujours sans compter les passagers des baptêmes de l'air déclarés. Ce qui est remarquable, c'est l'évolution positive importante des licences volant (+ 9,3%), du kite (+26,2%), mais aussi des licences groupe-jeune parapente (+24,2%) et le début de



frémissement, compte tenu des effectifs en cause, du cerf-volant (+13,1%). Les licences élève à l'année restent stables, seules les licences élève 8 jours baissent.

Cette évolution est bénéfique pour notre fédération. Elle est riche en potentialités, concernant en particulier l'augmentation de ressources internes. Elle incitera aussi nos différents partenaires, institutionnels ou non, à investir.

Il faut cependant noter que les répartitions d'âge au sein de chaque discipline sont assez différentes, ce qui nous imposera, de plus en plus de communiquer de manières adaptée et différenciée pour atteindre nos cibles.

MOYENS

Le bilan vous sera proposé par notre trésorier. Jamais nous n'avons eu autant de moyens, jamais nous n'avons eu autant de besoins. Nous terminons l'année avec un exercice négatif lié au fait que nous avons investi, pour consolider la construction fédérale. Nos réserves sont, fin 2003, un peu en dessous du niveau de vigilance à hauteur de 140 000€, pour 150 000€ souhaités.

La question d'importance est de savoir si nous avons la volonté et la capacité financière de mener de front un développement fort, une consolidation financière et une décentralisation réelle. Il faut bien sûr répondre positivement à cette question et nous n'avons d'autre choix que de sortir par le haut. En réalité, le vol libre se porte bien dans son ensemble, la fédération, en 2003, moins bien. Nous savions que ce serait difficile cette année, car nous sommes encore trop seuls pour soutenir notre développement.

Cependant, l'avenir s'éclaircit, à la lumière du travail effectué en 2003 pour emmener avec nous de nouveaux partenaires, avec des budgets significatifs. Tout porte à croire, à partir d'éléments sûrs et concrets, qu'en termes de moyens, nous allons connaître une évolution positive, hors de nos ressources propres ou de l'effort de l'État, qui doit aussi décoller avec nous.

AVANCÉES

Si vous avez bien lu les rapports des commissions, vous pouvez constater qu'elles ont bien et beaucoup travaillé, avec le concours de la Direction Technique Nationale, qui s'est étoffée de deux nouveaux cadres pérennes.

Formation et Ecoles

Evolution des brevets de pilote parapente (brevet initial, brevet de pilote, renforcement du brevet de pilote confirmé, entrée aux compléments de formation, qualification et compétition),

Mise en place d'un nouveau passeport de vol libre, que je trouve fantastique, Harmonisation des qualifications biplaces régionalisées,

Institution d'un tutorat pour les deltistes permettant de disposer de nouveaux bras pour l'enseignement de cette discipline,

Création du monitorat fédéral de cerf-volant (suffisamment dense et formalisé pour qu'on puisse facilement construire une option d'un brevet professionnel, permettant aux acteurs CV qui le souhaitent de bénéficier de conditions leur permettant d'acquérir un vrai métier).

Participation active à la création du Brevet Professionnel en Kite (BPJEPS option glisses aéro-tractées), en moins d'un an, un exploit ! Nous commençons à tenir nos engagements pris auprès des 290 moniteurs fédéraux de kite (dont 89 diplômés à la



première session) et à participer à la construction d'un vrai milieu professionnel qui permettra le développement de l'activité en relation avec la fédération.

Sites, environnement et espace aérien

Activation pour la première fois véritablement, dans la forme souhaitée, de la politique de déconcentration vers les ligues. Celles-ci disposent donc maintenant de fonds destinés aux sites qu'elles peuvent, à leur gré et en fonction de leurs besoins, répartir entre investissement et fonctionnement. Ces fonds sont aussi l'amorce d'autres types de financements. La fédération conserve une part nationale qui est destinée à venir en soutien, sur dossier, de grands projets clairement identifiés.

Mais la commission sites ne s'est pas contentée de répartir des fonds ou de répondre à la demande de manches à air. Elle est intervenue sur de nombreux sujets majeurs :

Prise en compte de la problématique des sites de kite et de discussions avec les autorités maritimes par l'intermédiaire des tenants du projet kite (Elus et CT).

Participation à de nombreuses réunions au CNOSF (CDESI, CNSN...), à la DGAC... autant de sigles qui correspondent à des organisations qui traitent d'aménagement du territoire ou de gestion de l'espace aérien.

Réflexion sur les stades aériens au sein du CNFAS

Défense de nos espaces de pratique malgré les limitations liées au plan Vigie Pirate et à la prolifération de champs d'éoliennes.

Il est clair, que du point de vue des sites, nous sommes devenus majeurs. La politique consistant à être présents partout, est la seule qui vaille pour pouvoir défendre nos intérêts.

Sécurité, Laboratoire test

Travaux sur la norme CEN et négociations musclées avec nos amis des autres fédérations.

Travaux sur la sécurité des largueurs en kite avec les constructeurs, l'AFNOR et la DGCRF.

Echanges nationaux et internationaux en vue d'harmoniser les conceptions ou d'anticiper les problèmes (UEVL, Fédération suisse, réunion avec les constructeurs et distributeurs de parapente, participation au groupe de travail sur la voltige...)

Handicare, avec un travail important de conception et de réalisation de prototypes de fauteuils « Handifly ».

Etude de notre accidentologie, expertise... La commission technique et sécurité a eu un rôle très important dans la crédibilisation de notre « activité vol libre » dans une année où les conditions aérologiques ont été exceptionnelles. A ce propos, je note que l'accidentologie liée à la pratique de nos licenciés n'a pas augmenté, même si elle est toujours trop élevée, ce qui n'est pas le cas des pratiquants étrangers chez nous. La problématique de l'accueil et de l'accompagnement de nos voisins est à résoudre.

Compétition

Des résultats exceptionnels ou très encourageants dans trois disciplines :

Delta : médaille de bronze par équipe et en individuel aux championnats du monde delta (Antoine Boisselier).

Cerf-volant : la France vainqueur du championnat d'Europe.

Kite : les Français sont au top mondial, sur eau ou sur neige.

Parapente : une année de transition en parapente, où une nouvelle équipe est entraînée de naître.

Une filière de haut-niveau qui est complète, avec la réorganisation des pôles espoirs et France.

Un développement de l'accès à la compétition (année exceptionnelle pour Vol et Ski, CFD, conviviales).



Développement de programmes informatiques efficaces permettant l'utilisation optimale du GPS.

Amorce de la prise en compte de nouvelles formes de pratique (voltige en parapente et speedgliding en delta) et réflexion sur l'encadrement de telles pratiques.

Médical

Le suivi médical des sportifs de haut niveau est assuré à minima. Il est clair que l'effort de la FFVL en ce qui concerne l'optimisation de la performance (accompagnement des sportifs, préparation mentale...), condition indispensable à la réalisation de résultats internationaux probants doit être soutenu.

La lutte contre le dopage fait partie des objectifs de la FFVL, qui suit en ceci les efforts de Ministère des Sports ;

Un soutien de la performance plus marqué, par le Ministère, est un élément que la FFVL attend, ce qui lui permettrait d'aborder les grandes compétitions de vol libre beaucoup mieux armée.

Educ'En Ciel

Des avancées extraordinaires ont été réalisées dans ce domaine, qui intéresse toutes les disciplines.

La structuration du réseau se densifie, des outils ont été créés (Granduc) ou sont en développement. Ce projet a trouvé en 2003, avec cadres techniques et acteurs de toutes origines, le ferment lui permettant d'exister. Nous semons pour l'avenir du vol libre. Des partenaires s'intéressent fortement au sujet. Nous sommes justes prêts pour nous intégrer, en 2004, dans les objectifs de l'année européenne de « l'éducation par le sport ».

Hand'Icare

Le projet a atteint, régionalement et nationalement, ses objectifs en 2003, en partie grâce au bénévolat des professionnels qui ont adhéré au projet, malgré des ressources moindres que celles attendues. Toutes les conditions sont maintenant réunies pour que le projet perdure, pourvu que l'on aille à la bonne vitesse à l'avenir, en fonction des moyens et des énergies associées.

Communication

Avec des cibles confirmées, la communication a été professionnalisée à mi-année 2003.

Une agence de communication Arc En Ciel Communication (AECC) travaille, bien en dessous des prix du marché, à constituer un réseau de relations presse, à soutenir des événements et à rechercher des partenaires. En 2003, Arc En Ciel a découvert les particularités du vol libre, par rapport aux autres fédérations aéronautiques qu'elle connaissait déjà. La recherche de partenaires extérieurs au milieu vol libre commence à donner ses fruits. Mais il ne fallait pas attendre, en 2003, des résultats d'emblée. Un mur ne tient que quand le ciment a pris.

La gestion des productions et diffusions d'image TV, en relation avec AECC, a donné par contre des résultats jamais atteints.

La banque de photos, à disposition de toutes les instances fédérales a été constituée, et se renforcera chaque année.

Vol Passion est publié sous un nouveau format, permettant, à moindre coût, de diffuser des suppléments.

Le problème qui est récurrent a été la difficulté à faire évoluer le site Web, comme nous l'aurions souhaité. La priorité a été donnée à la base informatique, ce qui était naturel.



CONSOLIDATION

Ce point très important, puisqu'il a été le fondement des investissements fédéraux, visait à assurer un meilleur service aux licenciés. Comme dans toute entreprise, en période de travaux, nous avons vécu en mode dégradé. Les travaux, locaux, base informatique, réorganisation du secrétariat étaient prévus sur deux ans. Nous avons franchi la moitié du gué. Le rendez-vous est pris pour l'été 2004.

Assurances : conformément à nos engagements, le nouveau contrat d'assurance a été négocié avec un groupe de travail constitué de présidents de ligue ou de club et de cadres techniques, avec un nouveau courtier Marsh, le leader du courtage, sans aucun lien évidemment avec notre ancien courtier, et sans problème avec aucune fédération. Le processus pourra, à l'avenir, être encore amélioré.

Nous avons passé par ailleurs une convention avec la FCAF, ainsi que le préconise le Ministère et le CNOSF, quand il s'agit de relations normales à établir avec les fédérations multisports ou affinitaires. Par cette convention, la FCAF reconnaît la prééminence de la FFVL dans ses attributions, mais aussi ouvre la voie de coopérations et de synergies.

TURBULENCES

La menace sur la notion de gratuité des secours a interpellé la FFVL comme les autres fédérations. Nous avons été associé au plus près des discussions. Le problème, pris en compte en 2003, semble en bonne voie de résolution. Il demeure qu'il est indispensable que le maintien de la notion de service public puisse prévaloir pour assurer une sécurité sans discrimination ou sous condition de rentabilité économique.

Comme vous le savez, j'ai très mal vécu, comme vous, le climat de rumeurs qui enveloppe la gestion des assurances passée. Aussi, avec l'appui du Comité Directeur, que j'ai sollicité en octobre dernier, j'ai demandé que par toute voie utile, y compris judiciaire, la volonté de clarté de la fédération soit affirmée et que la différence entre ce qui est de nature réelle, éventuellement délictueuse, et ce qui est de la rumeur puisse être faite. J'ai constitué une commission d'enquête chargée d'examiner les relations entre notre courtier de l'époque Alain CASTANY et la Fédération pour la période de 1995 à 2003.

CONCLUSION

En conclusion, je dirai que le développement de la fédération est important et rapide ce qui, subséquent, la rend fragile, comme tout organisme en cours de mutation. La FFVL, pour gérer les problématiques nouvelles et spécifiques, doit donc s'adapter à son changement d'échelle en considérant toutes les forces qui la composent, au plus près du terrain, dans le respect des nouveaux textes, tout en promouvant des projets comme Educ'En Ciel et Hand'Icare porteurs d'avenir ou répondant à des attentes fortes. Par ailleurs, elle s'investit dans la mise sur pied de l'organisation internationale des jeunes disciplines dont elle a la charge.

La FFVL répond à ce challenge à multiples facettes, dans un climat général de contraintes, dont certaines sont communes avec les autres fédérations aéronautiques, et d'autres, spécifiques et liées à son niveau de ressources propres. Des ressources qui mériteraient d'être encore plus soutenues, eu égard aux actions entreprises.



Les glisses aéro-tractées font maintenant partie de la FFVL, après le cerf-volant. Bien que les conventions d'objectif entre Ministère de sports et la FFVL aient vu leur valeur augmenter au fil des ans, il est indispensable que ces deux nouvelles disciplines soient véritablement prises en compte. La FFVL a changé de nature et d'échelle. Elle a rempli son contrat de développement organisé et en sécurité. L'Etat doit pouvoir reconnaître ces faits en faisant varier significativement, vers le haut, le curseur de son propre engagement financier.

Jean-Michel PAYOT
Président de la FFVL.